



DEPARTEMENT DE LA VIENNE
ARRONDISSEMENT DE CHATELLERAULT

DELIBERATION
SEANCE DU CONSEIL DU 10 OCTOBRE 2022

L'an deux mil vingt-deux, le dix octobre à 18h30, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des mariages, Mairie de Thuré.

Date de la convocation : 03/10/2022

Etaient présents : Dominique CHAINE, André GUIGNARD, Carole DEHEUNYNCK, Paulette POUPIN, Bertrand FRAPPE, Martine ANTUNES, Alain BARBOTTIN, Jean-François DABILLY, Edmond GENDARME, Céline COUÏC, Maryline CUNHA-RIBEIRO, Anne DAVID, Arnaud DE BELINAY, Marie-Claude DEPONT, Patrick LEDOUX, Nicolas MOINE, Claudie RAYMOND, Isabelle SATTA, Céline VRILLAC, Carl HOLGADO-ROTAMERO.

Etaient représentés : Laurent ROBIN (pouvoir à Dominique CHAINE), Frédéric FAGES (pouvoir à André GUIGNARD), Marie-Paule TIFFAULT (pouvoir à Claudie RAYMOND).

Etaient absents et non représentés :

Secrétaire de séance : Marie-Claude DEPONT.

**2022-50 CREATION DE LA FONCTION DE CONSEILLER MUNICIPAL
CORRESPONDANT INCENDIE ET SECOURS.**

Vu la loi 2021-1520 du 25 novembre 2021 visant à consolider le modèle de sécurité civile et valoriser le volontariat des sapeurs-pompiers et les sapeurs-pompiers professionnels, dite loi Matras,

Vu le décret n°2022-1091 du 29 juillet 2022 relatif aux modalités de création et d'exercice de la fonction de conseiller municipal correspondant incendie et secours,

Le correspondant incendie et secours pourra avoir les missions suivantes, sous l'autorité du maire :

- Mettre en œuvre des actions relatives à l'information des habitants de la commune aux risques majeurs et aux mesures de sauvegarde, notamment le DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) et le PCS (Plan Communal de Sauvegarde),
- Concourir à la mise en œuvre par la commune de ses obligations de planification et d'information préventive,
- Concourir à la définition et à la gestion de la défense extérieure contre l'incendie (DECI),

AR Procédure conseil municipal des actions menées.

086-218602720-20221010-2022_50-DE

Reçu le 11/10/2022
Publié le 11/10/2022
M. le Maire propose au conseil municipal de nommer M. Nicolas MOINE comme conseiller municipal correspondant incendie et secours.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **NOMME** M. Nicolas MOINE conseiller municipal correspondant incendie et secours.

Votants	23
Pour	23
Contre	0
Abstention	0

Pour extrait conforme au registre des délibérations
du conseil d'administration de la Caisse des Ecoles de Thuré.
Fait à Thuré le **11 OCT. 2022**

**Le Maire,
Dominique CHAINE**



AR Prefecture

086-218602720-20221010-2022_50-DE
Reçu le 11/10/2022
Publié le 11/10/2022